

Compte-rendu de la 2^{ème} journée d'échanges de l'atelier :
« Valorisation Conjointe des Ressources du Territoire »

Table des matières :

| | |
|--|----------|
| Résumé | 1 |
| Présentation de l'Atelier « Valorisation conjointe des ressources du territoire » et objectif de la journée | 2 |
| Etapes, questionnements et outils pour élaborer un projet de valorisation conjointe des ressources du territoire..... | 2 |
| 1) Analyser la dynamique du territoire..... | 2 |
| 2) Développer une stratégie de territoire autour de la valorisation conjointe de ressources..... | 4 |
| 1. Activation des ressources..... | 4 |
| 2. Mobilisation et coordination des acteurs autour du projet..... | 5 |
| Propositions pour la suite..... | 9 |
| ANNEXE : Liste des participants..... | 10 |

Résumé

Les échanges de la journée se sont basés sur la présentation successive des territoires (contexte, ressources, acteurs). Par un jeu de questions-réponses avec les personnes présentes, les acteurs rhône-alpins ont cherché à affiner les états des lieux présentés afin que soit précisée **la dynamique territoriale** ; c'est-à-dire la trajectoire des ressources (reconnaissance, valorisation) et l'évolution (passée et en cours) des coordinations d'acteurs. Les questions permettant de décrire ces dynamiques sont retranscrites dans la première partie de ce document.

Les discussions ont également porté sur l'intérêt des territoires à développer un projet de valorisation conjointe des ressources du territoire (VCRT). Quelle en est la finalité ? Comment cela s'insère et contribue à un projet de territoire plus large ? Ces échanges ont permis de mettre en lumière les points de blocage et facteurs limitant l'élaboration d'un projet de valorisation conjointe des ressources. Vous trouverez dans la seconde partie de ce document les **leviers d'action** évoqués par les participants pour avancer sur le projet VCRT.

Enfin, dans une dernière partie, vous trouverez les **pistes de travail** que propose la cellule d'animation du réseau rural pour continuer à alimenter les réflexions des territoires autour de démarches de valorisation conjointe des ressources.

Présentation de l'Atelier « Valorisation conjointe des ressources du territoire » et objectif de la journée

Suite à la présentation de la démarche *Panier de biens et de services* lors de la réunion du groupe de travail du Réseau rural régional *Maintien et Développement des activités économiques* en mars 2011, plusieurs territoires ont souhaité en savoir plus. Une première rencontre (Buis-les Baronnies, 14 juin 2011) a permis d'approfondir la présentation de la démarche *Panier de biens et de services* et notamment son **appropriation** par les territoires des Baronnies provençales et du Pilat dans leur Charte ou programme d'actions. Une fois le concept mieux compris, les acteurs présents des territoires de Provence-Alpes-Côte d'Azur étaient plus à même d'explicitier leurs besoins et attentes en termes de dynamique collective et de **valorisation conjointe des ressources sur leur territoire**. Ainsi, les échanges qui ont suivi ont permis d'identifier un besoin d'adapter la démarche aux contextes et réalités des territoires de la région : élargir la notion de « ressource », décliner la notion de « produit phare » en « ressource leader ». Enfin, les acteurs présents ont exprimé le besoin de réaliser un état des lieux de leur territoire, avant de chercher comment valoriser conjointement plusieurs ressources.

Entre juin et décembre 2011, le Réseau rural régional a facilité l'appropriation des réflexions sur *la valorisation conjointe des ressources* auprès des territoires intéressés, afin de faire le lien entre leurs projets, leur situation et cette démarche. Des repères ont été proposés pour aider à la réalisation d'un diagnostic du territoire (prenant en compte les ressources et coordinations d'acteurs).

La rencontre du 14 décembre 2011 avait pour objectif de réaliser une **analyse partagée de chacun des territoires** impliqués dans la démarche en croisant les regards et expériences sur les diagnostics présentés. La présence des acteurs rhône-alpins devait permettre d'apporter des éclairages très concrets (notamment méthodologiques) sur les questionnements relatifs à des démarches de valorisation des ressources territoriales.

Étapes, questionnements et outils pour élaborer un projet de valorisation conjointe des ressources du territoire

1) Analyser la dynamique du territoire

Enjeu : Au-delà du recensement quantitatif et qualitatif de ce qu'on trouve (ou non) sur le territoire, il s'agit de **révéler les interactions entre acteurs, ressources et territoire et leur évolution**. Nous reprenons ici les questions qui ont permis aux personnes extérieures de comprendre la situation de chaque territoire. Cette liste n'est pas exhaustive mais constitue une première base pour approcher la dynamique d'un territoire.

Il existe de nombreuses méthodes de diagnostic territorial. Chacune permet d'éclairer le territoire sous un angle un peu différent. Au sein de l'Atelier, nous nous sommes appuyés sur les grilles de diagnostic proposées par **différents projets développés dans le cadre du programme PSDR (Pour et Sur le Développement Régional)** dont les approches sont synthétisées ci-dessous :

- Panier de Biens et de Services (PBS) = identifier les ressources, leur potentiel de valorisation et les coordinations d'acteurs – Cette approche a été élaborée à partir de territoires disposant d'une ressource phare dont la valorisation économique est supérieure à celles de ressources comparables sur des territoires voisins. Ce différentiel économique est appelé rente de qualité territoriale.

- Ressources Territoriales (ResTerr) = identifier ce qui fait valeur dans un territoire à partir de l'analyse des ressources du territoire (leur spécificité et intégration par les acteurs) et des processus d'activation (dynamique de reconnaissance et de valorisation des ressources dans le temps).
- Aménités territoriales (Amen) = apprécier de manière objective et subjective les aménités du territoire, du point de vue de la demande (intérêt des touristes, excursionnistes, habitants) et de l'offre (gestion de la ressource et stratégie de valorisation).

1. Analyse des acteurs¹ et de leurs interactions

Sous le terme « acteur », nous parlons de 3 catégories d'acteurs locaux : élus, habitants, socio-professionnels. Il faudra également prendre en compte et caractériser une 4^{ème} catégorie : les visiteurs extérieurs.

Quelles relations (partenariat, coopération, concurrence, etc.) les acteurs ont-ils entre eux, par catégories (acteurs publics, acteurs privés, etc.) et par secteur (agriculture, artisanat, tourisme) ?

Est-ce que les élus ont **conscience de la position et des attentes des autres** acteurs ?

Comment sont organisés les acteurs socio-professionnels ?

A quelles fins les acteurs privés se regroupent-ils ?

Qui (ou quelle structure) est à l'initiative des projets en cours et des démarches existantes ?

La coordination des acteurs publics s'est faite de manière spontanée ou « *au forceps* » ? Qui a créé le Parc, le Pays ? Pourquoi ? Qui le porte aujourd'hui ?

2. Analyse des ressources¹ et de leurs interactions

Dans le terme « ressource », nous incluons à la fois ce qui relève des produits, des services et de l'écrin (image, identité du territoire).

Quelles sont les ressources du territoire ? Lesquelles génèrent de la rente économique aujourd'hui ?

Quelle place ont ces ressources dans l'économie locale ?

Quelles sont les ressources dormantes (= ayant un potentiel de valorisation non activé pour le moment) ?

Existe-t-il une **valeur « différenciante »** sur certaines ressources (par rapport à des ressources homologues sur un territoire voisin) ?

Quel est le **consentement à payer des consommateurs** sur des produits/services locaux par rapport à des produits/services homologues venant de l'extérieur ?

3. Analyse des interactions acteurs - ressources

Qu'est-ce qui accroche le regard des acteurs (habitants, touristes) sur le territoire ?

Comment se questionnent les acteurs sur les ressources, quel regard portent-ils dessus ?

Quelle reconnaissance les acteurs ont-ils pour les ressources qui génèrent de la rente aujourd'hui ?

Quelles sont les attentes de la clientèle touristique, excursionniste ?

Est-ce qu'il y a un enjeu pour les acteurs locaux de développer l'économie touristique ?

D'où viennent les pratiques (réglementation, contraintes naturelles, savoir-faire ancien, etc.) ? Quel lien existe-t-il entre les pratiques et le territoire (participer à l'image du territoire, modeler le paysage...) ?

Les acteurs identifient-ils, **reconnaissent-ils un lien entre leurs pratiques et les ressources** du territoire ?

Quelle est la valeur du « local » pour la population ?

¹ Pour plus d'informations sur ce qu'on entend par acteurs et ressources, vous pouvez vous reporter au document « Repères et outils pour le diagnostic ».

4. Analyse de la trajectoire du territoire

Quelle est la dynamique (évolutions passées et en cours) du territoire des **points de vue sociologique et économique** ?

Les acteurs actuels (élus, professionnels, habitants) connaissent-ils l'histoire du territoire ?

Est-ce que « ça » fait territoire pour les habitants ?

D'où vient le nom du territoire ? Que représente-t-il pour les acteurs locaux, pour les visiteurs ?

Comment évolue la reconnaissance, par les acteurs locaux, des ressources, de l'identité, des valeurs... ?

2) *Développer une stratégie de territoire autour de la valorisation conjointe de ressources*

Nous avons relevé ici les différents points sur lesquels les territoires ont exprimé des difficultés pour avancer dans l'élaboration d'un projet de valorisation conjointe des ressources. Nous avons repris leur questionnement ainsi que les commentaires, leviers et exemples cités au cours de la journée.

1. Activation des ressources

La ressource n'est pas toujours quelque chose d'évident aux yeux des acteurs locaux. De plus, la ressource n'est pas forcément quelque chose qui préexiste, **c'est par le projet qu'on peut la révéler, l'activer.**

Exemple : Dans le PNR des Monts d'Ardèche, au départ, la châtaigne n'était pas identifiée par les acteurs locaux comme une ressource de développement pour le territoire du PNR. Petit à petit par la mobilisation de certains acteurs autour du paysage de la châtaigneraie, par la relance des fêtes locales de la châtaigne par le Parc, par la structuration de la filière AOC par les producteurs, etc. la châtaigne est devenue une ressource dégageant une rente économique sur le territoire.

Nous avons identifié plusieurs étapes ou leviers d'action permettant l'activation de ressources locales :

a) Définir les ressources « différenciantes »

Il s'agit de voir ce qui permettrait au territoire de se différencier de territoires voisins ou similaires.

- Quelles sont les ressources dormantes ? Où sont les **potentiels de valorisation** ?
- Y a-t-il une ressource locale qui a une valeur particulière ?
- Quelle ressource pourrait être un **élément fédérateur** qui permettrait de dépasser les intérêts économiques de chacun ?

Exemple : « *S'il n'y a plus rien chez vous, justement il faut le vendre !* » On entend par là que la « ressource différenciante » n'est pas forcément un produit, un service mais peut être immatérielle. Dans le cas de l'exemple, c'est le caractère isolé du territoire qui le différencie de ses voisins et peut donc devenir une ressource.

b) Territorialiser des ressources existantes

C'est le cas de la châtaigne dans les Monts d'Ardèche. Elle était une ressource locale mais pas territoriale, c'est-à-dire qu'il n'y avait pas d'identification du produit au territoire du parc, contrairement à aujourd'hui.

c) Redonner une valeur patrimoniale à des choses qui en avait par le passé mais qui l'ont perdue au fil du temps.

Sur une ressource qui ne fait pas encore valeur partagée mais dont on sent le potentiel, il faut **d'abord rentrer par les valeurs** : quel sens à cette ressource pour les acteurs ? Cette valeur patrimoniale est souvent retrouvée ou développée autour d'actions culturelles. C'est ce qui s'est passé dans les Monts

d'Ardèche : c'est d'abord par un travail de la chargée de mission « tourisme et patrimoine » autour du paysage et des fêtes locales que cette ressource a été réactivée.

d) Mettre en économie

Une fois que la ressource fait consensus, on peut la mettre en économie, c'est-à-dire **développer des projets de valorisation en lien avec cette ressource**. Pour la châtaigne des Monts d'Ardèche, les élus du territoire se sont petit à petit rendu compte que la mise en valeur de la châtaigne attirait des touristes. C'est alors qu'ils ont confié à la chargée de mission « économie » le développement de cette ressource. Petit à petit, les restaurateurs ont proposé des menus « castagnade », les fêtes culturelles sont devenues des fêtes touristiques autour de la châtaigne où les acteurs locaux peuvent vendre leurs produits/services, etc.

e) Elargir le pool de produits/services valorisés

Comment raccrocher une ressource (dormante ou en difficulté) au wagon de celles qui sont déjà activées et valorisées ? « *Il faut tirer petit à petit le fil de la ressource différenciante pour mailler avec d'autres ressources déjà présentes et ainsi construire de l'économie territoriale.* » On crée ainsi **un système qui lie les acteurs du territoire autour d'une ressource** partagée dont ils sont à la fois **contributeurs** (en rajoutant de la valeur à la ressource) **et bénéficiaires** (en utilisant la ressource ou l'image qu'elle donne au territoire dans leur activité). C'est de la valorisation croisée !

2. Mobilisation et coordination des acteurs autour du projet

Cette partie présente les **leviers d'action**, identifiés au cours de la dernière rencontre, qui permettent de mobiliser et coordonner les acteurs autour d'un projet de valorisation conjointe des ressources du territoire (VCRT). Il n'y a pas d'ordre chronologique dans leur présentation puisqu'ils constituent différents facteurs d'un tout.

Au fil de l'analyse de chaque situation, il a toutefois été constaté que ces leviers peuvent être difficiles à actionner en l'absence d'un véritable « territoire partagé » (traduit dans un projet de territoire). Il faut en effet prendre en compte que sur certains espaces, les acteurs locaux n'ont pas recours au territoire (valeurs, image, paysage...) dans leurs activités. Par exemple, dans les Alpilles, les acteurs agricoles sont organisés par filières, dans des organisations de producteurs très structurées, qui dépassent largement les limites du territoire. Ces agriculteurs n'ont ainsi jamais ressenti le besoin de faire appel au territoire pour différencier leurs produits à partir de spécificités locales.

Si la présente démarche VCRT ne vise pas directement l'émergence d'un territoire partagé, sa mise en œuvre n'en permet pas moins d'en identifier les éventuelles faiblesses et surtout de contribuer à sa construction. C'est pourquoi vous trouverez dans encadrés ci-dessous, des éléments relatifs à la construction du territoire, à la fois préalables et soutiens au projet de VCRT.

a) Identifier les valeurs et ressources que les acteurs peuvent partager

L'identification de ce que les acteurs peuvent partager est un préalable à l'élaboration d'un projet de valorisation conjointe. « *Si on veut faire de la valorisation commune, il faut un minimum commun !* »

Levier : En permettant aux acteurs de **discuter entre eux sur le lien entre ressources et valeurs locales**, on leur permet d'échanger leurs points de vue, d'élargir la vision de chacun et de **construire une représentation commune**.

Exemples :

- Dans le PNR des Alpilles, la création d'une « Marque Parc » est l'occasion pour les producteurs de discuter entre eux de ce que représente le territoire pour chacun.
- Dans le PNR des Préalpes d'Azur, la création d'un document de communication (dépliant) sur le territoire est l'occasion de discuter entre acteurs locaux des ressources et valeurs partagées. Qu'est-ce qui les représente tous et qui serait à mettre en avant sur ce dépliant ?

Enfin, il a été rappelé que le partage d'éléments est avant tout **un moyen de mobiliser** les acteurs du territoire. « *Ce sont les personnes qui se seront exprimées et qui auront réussi à partager leur regard qui s'impliqueront ensuite dans la mise en œuvre de projets* ».

Il a été rappelé qu'avant de construire un projet territorial, les acteurs doivent se poser deux questions fondamentales :

- **Qu'est ce qui nous rassemble ?** nos valeurs, nos ressources, notre culture... (cf. 2.a. Identifier les valeurs et ressources que les acteurs peuvent partager)
- **Qu'est-ce qui nous distingue (des autres) ?** et comment cultive-t-on et valorise-t-on cette « distinction », cette différenciation ? (cf. 1.a. Définir les ressources différenciantes)

La création et l'appropriation d'un territoire par les acteurs est un processus lent et progressif. Il est important de **leur laisser le temps de s'approprier le diagnostic**, la situation, les enjeux locaux.

b) accompagner le changement de regard des acteurs sur leur propre territoire

Le partage d'éléments de situation a pour objectif de faire converger les différentes visions vers un diagnostic partagé entre acteurs. En partant du principe que chaque acteur a de bonnes raisons de faire ce qu'il fait, on permet à chacun d'expliquer sa situation, son point de vue. En effet, il existe une rationalité dans les actions de chaque acteur même si à première vue, les autres ne la voient pas.

Par divers leviers et outils décrits ci-dessous, on permet aux acteurs de **prendre du recul** sur leur situation et de **questionner leur lien au territoire**. Quel est l'impact (positif) de chacun sur le territoire ? Et réciproquement comment le territoire impacte-t-il les acteurs et leurs activités ?

| Leviers | Exemples d'outils |
|--|---|
| Eclairer le territoire d'un regard extérieur : « <i>Les regards externes sont souvent plus positifs que les regards internes</i> » | Intervention d'un « expert » (quelqu'un qui a de l'expérience et du recul). Si c'est un chercheur, il faut bien préparer l'intervention pour adapter le vocabulaire, expliquer les notions abordées. L'animateur doit faire le mélange entre les savoirs issus de la recherche et issus du terrain. <u>Ex :</u> dans les Baronnies, intervention d'experts (historien et autres) lors de l'élaboration de la charte. |
| Aller voir comment « ça se passe » ailleurs Echanger avec des territoires homologues | Excursion, voyage d'étude, sortie, etc. sur des territoires voisins. Projet de coopération avec un autre territoire : renvoi l'image du territoire par effet miroir, redynamise les acteurs. <u>Ex :</u> coopération du Pilat avec un autre territoire autour de la filière du textile et avec 4 autres PNR sur le paysage. |

| | |
|--|--|
| <p>Identifier des acteurs qui peuvent porter un message, une parole auprès d'élus, de socio-professionnels, etc. car ils ont une légitimité différente de celle du technicien.</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Intégrer des « électrons libres » dans les structures de démocratie participative (comité de gestion, comité de programmation Leader, conseil de développement, conseil économique et social, etc.) pour amener de nouvelles idées. - S'appuyer sur le tissu associatif pour faire passer des messages, le missionner pour organiser des rencontres, des évènements. - Prendre le temps, faire du terrain pour identifier de nouvelles personnes ressources. |
| <p>Favoriser le dialogue territorial</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place des outils participatifs (forum, porteur de paroles, café-débat, études/enquêtes et restitution, etc.) - Partager l'expérience, les savoir-faire des anciens. - Donner la parole aux jeunes. |

c) **Amorcer une dynamique autour d'une ressource partageable/partagée**

Parfois, il n'est pas possible de rassembler tout de suite les acteurs autour d'un projet territorial ou inter-sectoriel. Ils ont en effet d'abord besoin de se connaître, de partager des moments ensemble, etc.

Levier : En organisant des **évènements et des actions** (forum, ateliers, fêtes, festival, recueil de paroles, vidéos, concours de photo, colloque, etc.) autour de **la culture, du patrimoine** (châtaigne, olive, industrie textile, toponymie, histoire de l'alpinisme, etc.), on amorce une dynamique collective de base territoriale autour d'éléments culturels ou patrimoniaux. Les **temps conviviaux** (repas, fêtes, soirées...) sont souvent des moments d'échange et de décroisement, favorisant ensuite la création d'un projet commun.

Exemple : En Ardèche, la relance des fêtes locales de la châtaigne a permis de partager des moments conviviaux autour d'un élément culturel historique (la châtaigne) et donc petit à petit de fédérer les gens autour de cette ressource.

C'est souvent par **la culture** que le marquage du territoire se fait.

Exemple : Dans les Baronnies, au moment de la construction du territoire et de l'élaboration de la charte, il y a eu toute une approche historique du territoire qui s'est en partie traduite par la réalisation d'une carte paysagère du territoire.

d) **Faire émerger l'idée qu'il y a un bénéfice mutuel à croiser les secteurs d'activités**

Quel peut être le levier pour réunir des acteurs n'ayant pas l'habitude de travailler ensemble ? Comment on les aide à prendre conscience de l'intérêt de faire des choses de manière croisée ? Comment provoquer leur rencontre, les faire se côtoyer ?

Levier 1 : Lors de la phase de partage et d'appropriation de la situation (cf. 2.a. ci-dessus), on peut également interroger les acteurs locaux sur **l'identification d'un besoin partagé**. Dans le cadre d'une démarche VCRT, s'ils identifient un **enjeu économique commun**, il leur semblera alors logique de construire un projet collectif pour y répondre.

Levier 2 : Dans le cadre des évènements organisés pour amorcer la dynamique (cf 2.c. ci-dessus), on peut aussi monter des actions inter-sectorielles ponctuelles, mettant en lumière des possibilités de coopération plus large.

Exemple : En Ardèche, c'est d'abord à l'occasion de la relance des fêtes locales (les castagnades) que les restaurateurs et les agriculteurs ont eu l'occasion de travailler ensemble autour de l'élaboration des « menus castagnade ».

e) Faire porter politiquement le projet

Seul, le technicien ne peut pas porter un projet de valorisation conjointe. Il a besoin d'élus qui soutiennent le projet. Pour faire émerger une volonté politique forte, il faut commencer par un **travail collectif avec des élus**. Il faut qu'il y ait une envie, un besoin partagé sur le territoire. De plus, la coordination des acteurs publics (élus) est souvent un préalable à la coordination des acteurs privés.

Cependant, les élus ne soutiendront un projet que s'il fait sens pour les acteurs du territoire. Et en effet, les procédures publiques peuvent être perçues comme de l'acharnement thérapeutique par les acteurs s'ils ne voient pas l'intérêt de travailler ensemble (cf. le paragraphe « faire émerger l'idée d'un bénéfice mutuel » ci-dessus). Il faut donc que les socio-professionnels aient également envie de travailler dans une direction commune. Si tous ces acteurs ne sont pas « mûrs » pour démarrer un projet collectif, c'est par des actions (qui font sens dans la durée) que le projet de valorisation conjointe des ressources peut se faire (cf. le paragraphe « amorcer une dynamique » ci-dessus). C'est en marchant sur ces multiples jambes que le projet peut avancer.

Remarques sur le modèle de développement du territoire

- Il existe deux logiques différentes pour cultiver « le local » et l'ancrage à un territoire partagé :
 - la logique circuit court basée sur la proximité. Cette logique est adaptée lorsque la demande est (très) supérieure à l'offre, par exemple dans le cas de l'agriculture péri-urbaine ou dans des zones très touristiques avec des labels « produits d'ici ».
 - la logique de différenciation du territoire basée sur les spécificités. Cette logique est adaptée lorsque la demande est inférieure à l'offre, par exemple dans les territoires de montagne produisant du fromage où une partie de la production va être exportée du territoire (directement par le producteur ou par la vente auprès de touristes).
- Attention aux vecteurs de valorisation cloisonnant car créant de la concurrence entre sous-territoires (ex : le ski dans le pays du grand briançonnais, avec 11 stations de ski et 12 offices du tourisme)

Propositions pour la suite

Au regard des échanges de la journée, deux perspectives de travail ont été identifiées pour poursuivre les travaux de l'Atelier :

- **Renforcer la capacité des territoires à créer des conditions favorables à l'implication des acteurs locaux.**

Pour ce faire nous vous proposons en tant qu'animateur du territoire (technicien, élu, société civile) de participer à une **formation au dialogue territorial** que nous organiserons en partenariat avec l'ARDL dans le cadre du Labo décloisonné au premier semestre 2012. Cette formation sera construite spécifiquement sur la base des problématiques évoquées par les animateurs de territoires au cours de l'atelier du 14 décembre.

- **Appuyer les territoires dans leur démarche d'activation et de valorisation des ressources locales.**

Pour ce faire, nous vous proposons deux pistes qu'il pourrait être intéressant d'articuler :

- D'une part, **poursuivre et renforcer le partenariat avec les acteurs et chercheurs rhône-alpins** afin de continuer les échanges sur le fond et la méthode. L'année 2012 pourrait avoir comme objectif de tester des outils construits par ces acteurs et d'analyser comment la mise en mouvement (diagnostics, actions, projets, échanges...) permet sur chacun des territoires d'avancer dans la construction d'un projet global de valorisation conjointe des ressources.

- D'autre part, **participer au projet porté par ETD dans le cadre du groupe de travail national « entrepreneuriat en milieu rural »** du Réseau rural français. Ce projet consiste à accompagner des territoires à repenser leur économie locale afin de mettre en synergie économie productive et économie résidentielle sur la base de ressorts tels que la diversification, la valorisation des ressources locales, l'entrepreneuriat, l'innovation territoriale, etc. ETD souhaite observer, capitaliser et analyser une méthode (co-construite en amont) pour élaborer de nouvelles stratégies de développement économique local. Pour plus d'informations, **voir le projet en pièce jointe intitulé 'Annexe – proposition de projet RRN – ETD'**. (*Nota : Ce projet est pour le moment en attente de validation par la commission permanente du Réseau rural national au mois de mars 2012.*)

Quelle articulation imaginer entre ces deux pistes de travail ? Certains territoires pourraient s'emparer de la méthode proposée par ETD, d'autres pourraient tester des outils élaborés par les acteurs rhône-alpins. Des rencontres régionales permettraient d'observer, d'analyser et de capitaliser ces différents outils au regard de l'objectif commun : l'élaboration sur un territoire d'une démarche multi-acteurs de développement économique basé sur les ressources locales.

ANNEXE

Liste des participants :

Présents :

- Nadège BOULAY, Chargée de mission agriculture, PNR Queyras.
- Gilberte BREMOND, Directrice adjointe, Syndicat Mixte de préfiguration PNR Baronnies Provençales.
- Gaëlle DEVACHON, Chargée de mission, Pays Vallées d'Azur Mercantour.
- Jean-Paul FOUILLOUX, Président du Conseil de développement, Pays Vallées d'Azur Mercantour.
- Julia FREZEL, Animatrice, Réseau rural régional PACA.
- Nathalie GALAND, Chargée de mission agriculture, PNR Alpilles.
- Norbert GEFROY, Chargé de mission conseil de développement, Pays du Grand Briançonnais.
- Mathilde HOUZE, Animatrice, Réseau rural régional PACA.
- Michel JABRIN, Chargé de mission agriculture, PNR Pilat.
- Loïc PERRON, SUACI Alpes du Nord.
- Véronique QUIBLIER, Animatrice PSDR Rhône-Alpes, Plateforme régionale de développement rural.

Excusés :

- Hugues BEESAU, Directeur de l'ingénierie, MITRA (Mission d'Ingénierie Touristique Rhône-Alpes).
- Delphine BERLIOUX, Chargée de mission tourisme et valorisation du territoire, Syndicat Mixte de préfiguration du PNR Préalpes d'Azur.
- Jean CAPELLA, Responsable service tourisme, CCIT Hautes-Alpes.
- Corinne LESAGE, Co-présidente du conseil de développement, Syndicat Mixte de préfiguration du PNR Préalpes d'Azur.
- Jean-Yves MUDRY, Responsable service industrie, CCIT Hautes-Alpes.
- René PERIER, Co-président du conseil de développement, Syndicat Mixte de préfiguration du PNR Préalpes d'Azur.
- Julie PRIVAT, Chargée de mission, Communauté de communes du Pays des Ecrins.